



Hirondelles, papillons, écureuils... aidez à répertorier les espèces

Identifier les espèces du territoire pour mieux les protéger, c'est l'objectif de l'atlas de la biodiversité que lance la Métropole de Saint-Étienne. Pour que ce recensement soit le plus complet possible, les habitants des 53 communes sont invités à partager leurs observations.

En balade, sur le chemin du travail ou par la fenêtre... les habitants de la Métropole devront désormais ouvrir l'œil. Saint-Étienne Métropole lance son atlas de la biodiversité et met les citoyens à contribution.

« L'objectif est de cartographier la biodiversité de notre territoire, d'identifier les espèces pour mieux les conserver », a détaillé le président de la Métropole, Gaël Perdriau. Associées à ce projet, France nature environnement et la Ligue de protection des oiseaux disposent déjà « de plus de 590 000 données, mais elles méritent d'être enrichies », détaille Patrick Balluet, président de la LPO Loire.

Un site internet dédié pour enregistrer ses observations

Dès lundi, un site internet sera donc mis en place par la Métropole de Saint-Étienne afin que les habitants puissent participer à cette cartographie de la faune et de la flore du secteur. Oiseaux, insectes, plantes rudérales... de nombreuses espèces ont été sélectionnées (lire par ailleurs) et tout un chacun pourra indiquer où et quand il a aperçu l'une d'elles. Ces enquêtes participatives permettront de compléter les données de collectes faites par les experts de la LPO et de la FNE, et toutes ces observations se-

ront consultables en ligne et en temps réel.

« L'atlas de la biodiversité demande l'implication des citoyens, car c'est avec eux que l'on arrivera à reconquérir la biodiversité », reconnaît Olivier Preynat, chef de service à l'Office français de la biodiversité Loire, qui finance ce projet à hauteur de 240 000 euros.

Mais, au-delà de la sensibilisation des habitants, cet atlas permettra aussi de mieux protéger la biodiversité du territoire en incitant les 53 communes de la Métropole à prendre des engagements pour préserver les espèces présentes et celles qui sont en difficulté. « On assiste à un effondrement de la biodiversité, car certains milieux naturels disparaissent ou sont très dégradés. Les communes en prennent conscience. Avoir un état des lieux des milieux est essentiel pour déterminer ce que l'on peut faire, notamment en matière d'urbanisme », détaille Bruno Lemailler, président de la FNE.

À Saint-Étienne, un plan de sauvegarde du martinet blanc

« Nous voulons impliquer chaque ville et que chacune, avec son conseil municipal, prenne des décisions », a insisté Gaël Perdriau. « À Saint-Étienne par exemple, nous propose-

rons une délibération sur la mise en place d'un plan de sauvegarde du martinet à ventre blanc, dont la première colonie est située dans notre ville, avec 800 sites de reproduction connus. »

Lancé pour une période de deux ans, cet atlas de la biodiversité sera ponctué de conférences, d'ateliers, et de sorties ou balades thématiques à la découverte des papillons, chauve-souris et autres plantes locales de la Métropole. ■



En pleine nature ou dans les centres-villes, les habitants des 53 communes de la Métropole sont invités à répertorier les espèces qu'ils observent. Photo Progrès /Yves SALVAT

par Mathilde Delacroix

Le site internet permettant d'enregistrer ces observations sera mis en ligne dès lundi et accessible à l'adresse www.engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr.

